



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

# Assemblée Générale Extraordinaire

**PV du 27 avril 2026**

## Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

---

Le Président, **Yann MONTAGNE**, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et rappelle que cette Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée afin de statuer sur une résolution relative à la cession du bail emphytéotique du Basket Center.

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
2. Intervention du Président de la Ligue du Grand-Est, Thierry BILICHTIN
3. Intervention du Président de la Fédération, Jean-Pierre HUNCKLER
4. Présentation de la résolution relative à la cession du bail emphytéotique du Basket Center
5. Vote des clubs
6. Proclamation des résultats
7. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

## Vérification des mandats et du quorum

---

La Commission de contrôle a procédé à la vérification du quorum avant l'ouverture des débats. Elle a déclaré valables les votes du 27 avril 2026 au vu des éléments suivants :

- Membres représentants : **17 038 voix**
- Présence constatée : **16 185 voix**
- Quorum exigible : **8 519 voix**

Le quorum étant atteint, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée puisse valablement délibérer et voter sur l'ordre du jour.

## Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

---

### Discours du Président du CD67 Basket, Yann MONTAGNE

Monsieur Jean-Pierre Hunckler, Président de la Fédération Française de Basket-Ball, cher Jean-Pierre, Monsieur Thierry Bilichtin, Président de la Ligue du Grand Est, cher Thierry, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, Chers amis sportifs,

Merci sincèrement d'avoir pris de votre temps pour être présents ce soir.

En cette fin de saison, les contraintes calendaires sont nombreuses, et votre présence témoigne d'une chose essentielle : votre attachement à notre comité et votre volonté de participer aux décisions importantes qui engagent notre avenir.

Nous sommes réunis aujourd'hui en assemblée générale extraordinaire pour évoquer un sujet majeur : l'avenir du Basket Center.

Je le sais, ce sujet suscite des interrogations, parfois des doutes, voire des inquiétudes. Et c'est légitime.

Lorsque j'ai été élu en juin 2024, j'avais pleinement conscience que ce dossier serait complexe. Depuis près de deux ans, il m'accompagne au quotidien, avec son lot de difficultés, mais aussi d'avancées. Il m'a demandé beaucoup d'énergie, parfois quelques nuits écourtées, toujours avec une seule priorité : trouver une solution pérenne pour préserver notre comité, nos clubs et nos salariés.

Depuis ma dernière prise de parole en juin dernier, le chemin parcouru est considérable.

En juillet 2025, nous avons pris une décision difficile mais nécessaire : suspendre le remboursement de nos crédits. Ce choix nous a permis de tenir nos engagements envers la Fédération et la Ligue sur toute la saison.

Entre août et octobre, nous avons recherché activement des partenaires privés, tout en sollicitant la Ville de Strasbourg, malheureusement sans retour.

À partir d'octobre, trois projets de reprise sérieux ont émergé, avec des propositions financières solides.

La Région Grand Est a auditionné ces projets, et nous avons retenu celui qui correspondait le mieux à nos exigences, à la fois financières et stratégiques.

Depuis décembre, nous travaillons avec un groupement d'entrepreneurs locaux. Ce travail a abouti à la signature d'un compromis de vente le 24 mars dernier.

Ce compromis engage les deux parties, sous réserve de certaines conditions suspensives. Le vote de ce soir s'inscrit précisément dans ce processus.

Du côté des acquéreurs, nous sommes encore dans l'attente de l'engagement définitif des trois banques constituant leur pool bancaire.

Si vous nous accordez votre confiance et que le financement est validé, la signature définitive pourrait intervenir au cours de l'été.

Par ailleurs, un moratoire a été signé le 7 avril entre la Région Grand Est, le CD67 et les partenaires bancaires, couvrant la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, avec une possibilité de prolongation si nécessaire.

Enfin, la délibération favorable de la Région Grand Est, le 9 avril dernier, constitue un signal fort de confiance dans ce projet.

À ce stade, je suis tenu par un accord de confidentialité qui ne me permet pas de divulguer ni le nom des repreneurs, ni le montant de l'acquisition.

Sur le plan financier, cette opération permettrait de couvrir l'intégralité de nos dettes. Et c'est là, à mes yeux, l'essentiel.

Car oui, le Basket Center est un bel outil... mais à quel coût humain et financier.

Concernant les salariés, le centre ne compte aujourd'hui plus qu'un seul salarié à temps plein : son directeur, Julien Eid.

Avec l'appui d'alternants, de stagiaires et de certains salariés du comité, il maintient une activité de qualité remarquable.

Depuis son arrivée en février 2025, il a instauré une véritable rigueur de gestion, permettant de réaliser des économies significatives.

Je tiens à le remercier sincèrement pour son engagement, sa loyauté et son professionnalisme.

Je me suis engagé à défendre sa reprise, ainsi que celle des alternants, et les discussions sont aujourd'hui bien avancées.

Concernant l'avenir du site, je dois être transparent avec vous : il ne sera plus possible d'y pratiquer le basket.

Bien que nous ayons, dans un premier temps, privilégié des projets de reprise liés à notre discipline, les différents porteurs de projets ont rapidement constaté que les modèles économiques n'étaient pas viables.

La réalité est claire : aujourd'hui, le basket reste un sport de niche dans le monde économique.

En fonction de l'avancée du dossier, je proposerai aux repreneurs de venir vous présenter les activités qu'ils envisagent de développer sur le site.

Je souhaite également revenir sur certaines rumeurs.

Si les négociations ont été menées avec discrétion, ce n'était en aucun cas pour dissimuler des informations, mais pour sécuriser les discussions, préserver la confiance des investisseurs et protéger les salariés.

C'était un choix de responsabilité.

La Fédération Française de Basket-Ball a toujours été à nos côtés. Son soutien, y compris financier, a été déterminant.

Merci Jean-Pierre pour ton accompagnement et tes conseils précieux.

La Ligue du Grand Est a également fait preuve d'un engagement fort, en assumant une partie de notre dette envers la Fédération.

Merci Thierry pour cette décision courageuse.

Je remercie également l'ensemble des présidents de comité du Grand Est pour leur soutien.

La Région Grand Est a joué un rôle central dans l'avancée de ce dossier.

Je tiens à remercier l'ensemble de ses représentants, et tout particulièrement Guillaume Maréchal et Christine Borrás-Joly.

Merci également à la Collectivité Européenne d'Alsace et à la Ville de Strasbourg pour leur accompagnement.

Enfin, je souhaite remercier celles et ceux qui m'ont accompagné au quotidien.

Derrière les fonctions, il y a des femmes et des hommes engagés, disponibles, et déterminants dans les moments clés.

Merci à :

Maître Christophe Bieth, pour son accompagnement juridique rigoureux,

Thierry Maetz, pour son expertise financière,

René Kirsch, pour ses conseils avisés,

Xavier Obernesser, notre trésorier général, pour son implication sans faille,

Jean-Marc Schnell, premier vice-président du CD67, pour son soutien constant.

Votre engagement à mes côtés m'a permis d'avancer avec solidité dans ce dossier complexe.

Je souhaite également remercier l'ensemble des salariés et des élus du CD67, qui répondent présents à chacune de mes sollicitations et qui continuent, avec des moyens plus que limités, de faire avancer le basket bas-rhinois.

Car au-delà des difficultés, ce qui nous tient, c'est notre engagement, notre solidarité et notre passion commune pour le basket.

Et c'est ensemble que nous continuerons à avancer.

Je vous remercie.

## Intervention du Président de la Ligue

---

Monsieur **Thierry BILICHTIN** prend la parole.

Il salue la tenue de cette Assemblée Générale Extraordinaire, rappelant son caractère essentiel au regard des enjeux portés par la cession du bail emphytéotique du Basket Center. Il souligne l'importance du vote soumis à l'Assemblée, qui constitue une étape déterminante pour l'avenir du CD67 Basket.

## Intervention du Président de la Fédération

---

Monsieur **Jean-Pierre HUNCKLER** prend ensuite la parole.

Il salue à son tour la tenue de cette Assemblée Générale Extraordinaire et insiste sur la nécessité pour les membres présents de se prononcer sur la cession du bail emphytéotique du Basket Center. Il rappelle que ce vote revêt une importance particulière pour l'avenir du CD67 Basket, en raison des perspectives qu'il ouvre en matière de pérennisation des infrastructures et de consolidation du projet sportif et institutionnel.

## Présentation de la résolution relative à la cession du bail emphytéotique du Basket Center

---

Le Président, **Yann MONTAGNE**, présente la résolution portant sur la cession du bail emphytéotique du Basket Center, en rappelant le contexte.

## Vote des clubs

---

Le Président soumet la résolution au vote.

« Autorisez-vous le Président à signer la cession définitive du bail emphytéotique relatif au Basket Center moyennant un prix permettant de désintéresser tous les créanciers, ainsi que tout acte et document afférent à cette opération ? »

## Proclamation des résultats

---

La Commission de contrôle a contrôlé le bon déroulement de la procédure de vote électronique et atteste de la régularité des opérations ainsi que de la sincérité des résultats suivants :

**Total des voix présentes : 16 185**

**Total des suffrages exprimés : 15 849**

- **Oui** : 14 458 voix
- **Non** : 700 voix
- **Ne se prononce pas** : 691 voix

**Résultat** : La résolution a été **adoptée** à la majorité des voix exprimées.

Le Président, **Yann MONTAGNE**, lève la séance à 19h45 et remercie l'ensemble des membres pour leur participation.

La Secrétaire Générale,  
**Blandine LE FRANC-LEHNEN**



Le Président,  
**Yann MONTAGNE**

